

Le Dr Hermann Pook (1901-1983), le gardien de l'or dentaire récupéré par les SS

par
Xavier Riaud



Dr Hermann Pook

Hermann Pook a travaillé dans un cabinet dentaire et a vécu dans le nord de l'Allemagne jusqu'à sa mort survenue en 1983. Après la Seconde Guerre mondiale, ce dentiste allemand avait été condamné à 10 ans de prison pour crimes contre l'Humanité, crimes de guerre et appartenance à une organisation criminelle, en l'occurrence le Wirtschafts- und Verwaltungshauptamt der SS (SS-WVHA), le service économique de la SS. Il ne sera incarcéré que 5 ans et 9 mois.

Cet homme était chargé d'administrer les soins dentaires auprès de la SS et auprès des détenus dans les camps de concentration. Mais, il avait également la charge de contrôler et de comptabiliser la récupération de l'or dentaire prélevé dans la bouche des déportés.

Himmler a ordonné la récupération de l'or dentaire une première fois, le 23 septembre 1940. Ce décret n'a pas été appliqué systématiquement. Le 23 décembre 1942, faisant suite à la promulgation de la Solution Finale, suite à un nouvel ordre, il le devient.

Ainsi, a-t-il été récupéré à Buchenwald, de 100 gr à 500 gr par mois d'or dentaire dans la bouche des déportés morts sur toute la durée de la guerre. A Mauthausen, ce chiffre s'élève à 25 kg. A Auschwitz, 6 000 kg d'or dentaire ont été prélevés, soit une moyenne de 5 à 6 dents par individu. Une valise de 8 à 10 kg d'or par semaine arrivait de Treblinka. Une étude française, faite par des rescapés, estime que 17 tonnes d'or dentaire ont été prises dans la bouche des morts des camps.

Albert Thoms, employé de la Reichsbank, affirme, dans sa déclaration de 1946, que : « *L'or dentaire est arrivé dans les caves de la Reichsbank à partir de décembre 1942, au dixième envoi d'objets de valeur, réceptionné en provenance des camps de concentration. Des petites quantités tout d'abord, puis des quantités de plus en plus importantes jusqu'à la fin de la guerre...* »

En 1946, M. Gérard Pasqueron de Fommervault, éminent bijoutier français, a été désigné comme « Général expert joaillier » par le gouvernement militaire américain. Après quatre mois d'expertise dans les coffres de la Reichsbank de Francfort, il a estimé à 300 millions de francs de l'époque, le butin que les SS y avait entreposé. Conduit dans les sous-sols de la Reichsbank, il a constaté que : « *De part et d'autre d'un interminable couloir, il y avait des*

salles fermées par des grilles. Derrière, j'ai vu des monceaux de lingots de 20 et 40 kilos d'or empilés en pyramides de 3 mètres de hauteur. » Avant de repartir pour la France, Gérard Pasqueron de Fommervault a initié 3 employés de la banque au recensement de ces lingots afin de tenter de déterminer leur provenance. Les Américains du Foreign Exchange ont estimé ce trésor, à 2000 milliards de francs. « Les seuls lingots dont j'ai assuré personnellement l'expertise, m'avaient intrigué par leur forme demi sphérique, irrégulière et fort peu habituelle en joaillerie. En fait, ils avaient été réalisés à partir des dents en or récupérées sur les cadavres des prisonniers dans les camps d'extermination nazis. Les Allemands en avaient fait des petits lingots artisanaux de 500 g chacun, de la taille d'un demi pamplemousse. En fait, cette forme correspondait au creuset dans lequel les nazis avaient coulé les centaines de lingots qu'on m'a présenté... Je devais travailler avec des gants et me désinfecter les mains plusieurs fois par jour. »

Avant la guerre, l'or dentaire usité est un or à 22 carats (916,5 g d'or/1000 g) par adjonction de platine. Par ailleurs, la Réserve fédérale américaine à la fin de la guerre affirme qu'une once (31,1 g) se négocie à 35 dollars, qu'une barre (12,5 kg) coûte 14 066 dollars et qu'une tonne d'or vaut 1 125 276 dollars. En 1946, un dollar vaut 4,2 francs suisses.

Le 20 janvier 1947, au Tribunal militaire de Nuremberg, au procès du SS-WVHA, Hermann Pook, dentiste SS, décrit son implication dans la récupération et l'exploitation de l'or dentaire issu des camps de concentration :

« Je m'appelle Hermann, Friedrich Pook. Je suis né le 1^{er} mai 1901, à Berlin. J'ai fait ma scolarité au Real Gymnasium de Berlin-Lichterfelde et j'ai obtenu mon baccalauréat en 1921. De 1921 à 1925, j'ai fait des études dentaires à Berlin et j'ai passé mon examen d'Etat en mai 1925. En 1927, j'ai passé mon doctorat. De 1925 au 1^{er} octobre 1940, j'ai été dentiste à Berlin-Lichterfelde.

Je suis devenu membre de la NSDAP, le 1^{er} mai 1933, avec le n° 2 645 140. Je suis entré dans la SS générale en mars/avril 1934, à la 7^{ème} compagnie de cavalerie. Le 30 octobre 1934, j'ai pris le grade de SS-Unterscharführer. Le 30 janvier 1936, j'ai été promu au rang de Scharführer. Le 9 novembre 1936, je suis devenu Hauptscharführer. J'ai reçu le grade de SS-Untersturmführer, le 9 novembre 1937.

Le 30 janvier 1941, j'ai rejoint en tant que chef de réserve de la Waffen-SS, le service sanitaire. J'ai reçu le grade de SS-Hauptsturmführer, le 1^{er} juin 1941. Le 1^{er} juillet 1941, je suis devenu chef actif et Sturmbannführer au service sanitaire de la SS. Le 15 avril 1942, j'ai été muté au commandement de la garnison SS de Berlin. Le 20 avril 1942, je suis devenu SS-Obersturmbannführer. Le 1^{er} février 1943, j'ai rejoint la division SS Panzer-Grenadier. Le 3 septembre 1943, je suis arrivé au SS-WVHA, dans l'Amtsgruppe DIII.

Après ma convocation dans la Waffen-SS, en date du 1^{er} octobre 1940, par le commandement militaire de district, j'ai pris part à un stage pour médecins à Hambourg dans le bataillon de remplacement « Germania ».

Le 1^{er} décembre 1940, je suis revenu à Berlin où j'ai travaillé jusqu'en avril 1942, dans le service sanitaire, dans la section dentaire. A partir d'avril 1942 jusqu'à février 1943, le service sanitaire berlinois de la Waffen-SS m'a confié le soin de diriger l'institut dentaire de la Waffen-SS à Charlottenburg. Le 1^{er} février 1943, j'ai été envoyé vers une unité de campagne, la division « Hohenstaufen ». J'y ai été dentiste jusqu'en août 1943, date où je suis rentré à Berlin. Puis, j'ai été nommé dentiste au service général de l'administration économique de la SS. Tous les médecins et dentistes dépendaient du service III du groupe de services D. Mon activité principale a consisté à soigner les membres de la SS et leurs proches. Je travaillais à la station dentaire d'Oranienburg.

De plus, je devais transmettre le courrier adressé par le service sanitaire aux différents camps et le courrier envoyé par ceux-ci au service sanitaire. Je devais examiner les

demandes provenant de ceux-ci et les transmettre au service sanitaire. Ce « service pour les affaires sanitaires de la Waffen-SS » dépendait du groupe de services D dirigé par le Gruppenführer Genzken. Les demandes qui m'arrivaient des différents camps de concentration étaient des listes mensuelles de matériel et de médicaments établies par leurs dentistes.

Elles étaient traitées par le service sanitaire de Berlin et transmises au dépôt sanitaire central pour livraison. Le fichier de ces demandes se trouvait au service sanitaire et c'est seulement les derniers temps que je les ai transmises au bureau du médecin du Reich pour accélérer les livraisons.

Le chef du service DIII était le Standartenführer Lolling. J'ai été pour lui un conseiller dentaire...

Chaque camp de concentration avait un dentiste qui m'envoyait des rapports mensuels sur les travaux effectués que je transmettais au service sanitaire. Sur ordre du Standartenführer Lolling qui était le premier à les lire, ces rapports ont été regroupés en un rapport unique transmis au service sanitaire et au médecin du Reich. Je devais établir une statistique de ces travaux, le rapport final étant écrit par Lolling. Chaque année, Lolling rédigeait lui-même un rapport médical au service DIII dans lequel la dentisterie n'était pas oubliée.

De décembre 1943 à mai 1945, j'ai été le responsable de 17 à 18 dentistes travaillant dans les camps. Leurs demandes mensuelles incluaient celles des camps de travail et des camps extérieurs. Le dentiste du camp principal rassemblait les demandes des dentistes détenus en une liste unique. Je ne pouvais pas savoir en les lisant de qui elles provenaient.

Pour les camps de concentration, j'ai entendu un jour qu'une courbe des taux de mortalité était réalisée. A la moitié de l'année 1944, je savais que des centaines de milliers de gens étaient tués dans ces camps, mais je n'y croyais pas.

Concernant les envois d'or issus des camps de concentration, je sais que l'or dentaire était prélevé sur les détenus morts. Il n'allait pas au DIII et je ne sais pas s'il n'a pas été envoyé par l'administration à Berlin. Sur ordre du service sanitaire, il était du ressort des dentistes des camps de surveiller ce prélèvement des dents en or. Ceci était déjà en cours lorsque je suis arrivé au groupe de services D et Lolling recevait une note mensuelle avec le poids en grammes de ces envois d'or. Je ne sais pas à combien ils s'élevaient. Je sais que des camps n'avaient rien et que d'autres ne déclaraient que quelques grammes. Je ne me souviens plus des chiffres. Des petites notes des dentistes des camps m'arrivaient. Je les transmettais au service sanitaire. Je me souviens avoir vu en 1941, de telles notes au service sanitaire qui concernaient les masses d'or dentaire prélevées sur les détenus morts.

Le dentiste chargé d'envoyer la note indiquait la mention « transmis au chef de l'administration ».

Pour des envois d'or en petites quantités, Lolling m'a donné parfois l'ordre de les renvoyer au camp considéré. Je me souviens également que les notes ont été plusieurs fois envoyées ouvertement, sans respecter le secret de rigueur. Lolling a d'ailleurs écrit au médecin pour le lui reprocher. L'or arrivait dans une petite caisse enveloppée dans du papier. Je l'ai reçue déjà ouverte, car le courrier était décacheté dans le bureau de Lolling. Je sais que l'or aurait dû être livré au chef de l'administration par le médecin de l'hôpital militaire. Je ne savais pas qu'il y avait une directive du service sanitaire selon laquelle cet or dentaire devait être livré contre reçu, au chef de l'administration du camp. »



Récupération de l'or dentaire à la sortie des chambres à gaz d'Auschwitz.



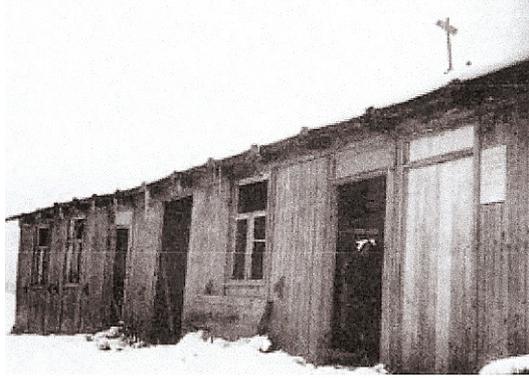
Dentiers de Lublin-Majdanek.



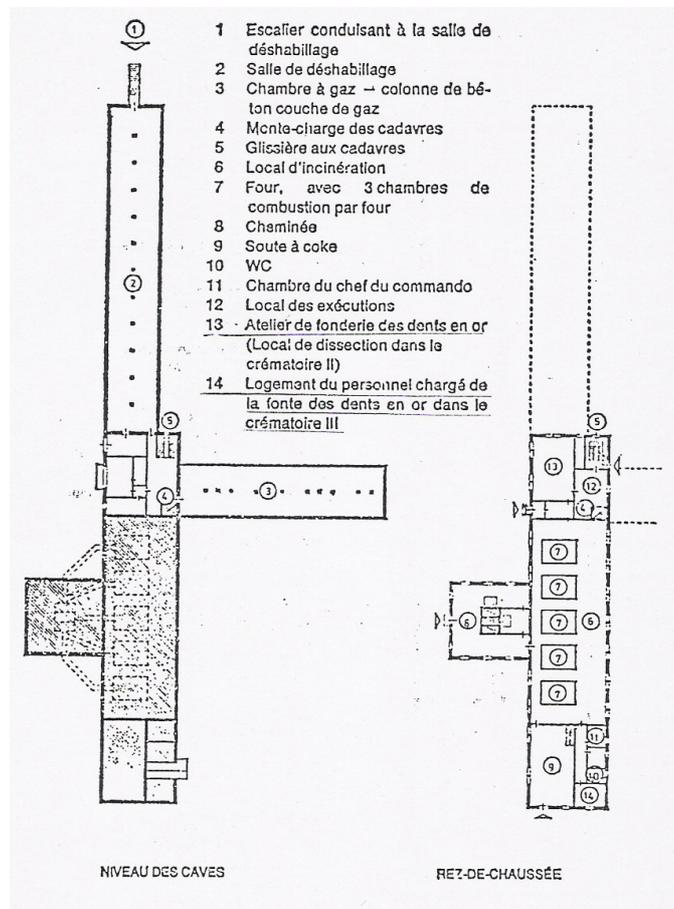
Daviers (pinces) d'Auschwitz avec lesquels l'or dentaire était récupéré dans la bouche des détenus morts.



Caisses d'or dentaire retrouvées à la libération du camp de Buchenwald.



Cabinet dentaire de Birkenau où l'or dentaire a été traité dans un premier temps.



Plan des crématoires II et III de Birkenau.

Une fonderie d'or a été aménagée directement dans le crématoire II de Birkenau, en 1943. Les fondeurs d'or à Birkenau sont Paul Katz, Français et Frantisek Feldmann, Tchèque, tous deux assassinés fin 1944.



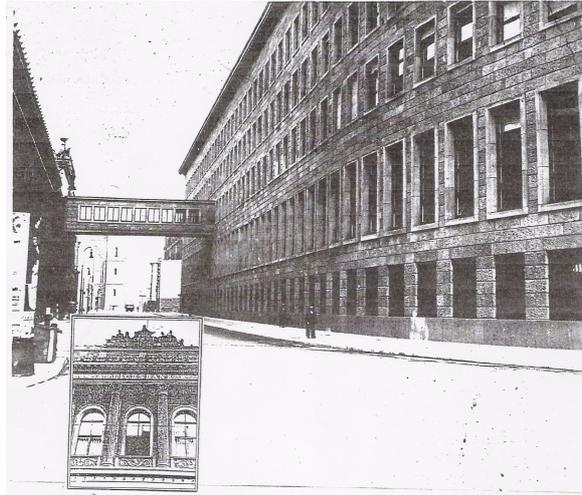
Pavés d'or fondu à partir des dents en or des détenus décédés dans les camps de concentration.



SS-Gruppenführer Karl Genzken (1885-1957).



SS-Standartenführer Dr Enno Lolling (1888-1945) sur la gauche.



La Reichsbank au Jägerstrasse 34-36, à Berlin, en 1940.

Une liste de dentistes impliqués dans la récupération de l'or dentaire qu'ils auraient détourné à leur profit a été réalisée par deux rescapés du camp de Mauthausen. Elle concerne ceux qui ont exercé à Mauthausen ou qui en ont visité un jour, les infrastructures, ce qui a été le cas de Pook en 1944. Celui-ci figure d'ailleurs en tête cette liste. La même année, il visite aussi Auschwitz et Placow.

Dans sa déclaration du 21 février 1947, à Dachau, le Dr Werner Gruenuss, médecin SS, se souvient du Dr Pook, à son arrivée au camp de Ohrdruf.

« Je me souviens d'une visite du Dr Pook, le dentiste en chef de tous les camps de concentration, qui était venu de Berlin pour inspecter les installations dentaires au SIII et qui m'avait déclaré que les soins étaient effectués ici de manière beaucoup trop humaine, qu'il fallait se débrouiller sans anesthésie et que les soins dentaires devaient être réalisés sans pitié. De plus, on ne devait selon lui, effectuer sur ces détenus que les soins absolument indispensables. La livraison de matériel, qui relevait de la responsabilité du Dr Pook, était déficiente au camp d'Ohrdruf et je ne pouvais recevoir du matériel qu'avec les plus grandes difficultés de Buchenwald, en passant par les voies administratives. Le Dr Pook, à qui je transmettais des dossiers minutieux, s'est moqué de ces méthodes dignes de la bureaucratie civile et m'a dit qu'un traitement aussi pointu pour ces gens-là, était exclu. Tous les efforts que je tentais afin de faire bénéficier les détenus d'une assistance dentaire ont été qualifiés par lui, de ridicules, et il a ordonné qu'il ne soit fait que ce qui relevait de l'extrême urgence, ce qui signifiait qu'il fallait seulement extraire les dents et ne faire aucun autre soin. Ces extractions devaient être faites sans anesthésie locale. Beaucoup de ces détenus n'avaient plus de dents et le Dr Pook m'a interdit de leur faire des dentiers. A cause de cet ordre, de nombreux détenus n'ont plus pu mâcher correctement leur nourriture, ce qui a eu pour conséquence de graves problèmes d'estomac et d'intestins. Ces maladies se sont finies dans la plupart des cas, par la mort du détenu. »

Références bibliographiques :

Bundesarchiv Berlin, 2002, photo B-Berlin 371.

Centre de Documentation Juive Contemporaine, Paris, 2003, doc. CXXXII-48 du 20.01.1947.

Gedenkstätte Oranienburg-Sachsenhausen, Oranienburg, Allemagne, 2003.

Internationaler Suchdienst, Bad Arolsen, Allemagne, 1999.

Mac Lean French, *The Camp men, the SS Officers who ran the Nazi concentration system*, Schiffer Military History (ed.), Atglen, 1999.

Olère Alexandre, *Un génocide en héritage*, Wern (éd.), Paris, 1998.

Panstwowe Museum Auschwitz, Oswiecim, Pologne, 2002.

Panstwowe Muzeum Na Majdanku, Lublin, Pologne, 2003.

Riaud Xavier, *La pratique dentaire dans les camps du III^{ème} Reich*, L'Harmattan (éd.), Collection Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 2002.

Riaud Xavier, *Les dentistes allemands sous le III^{ème} Reich*, L'Harmattan (éd.), Collection Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 2005.

Riaud Xavier, *Etude de la pratique odontologique et de ses déviations dans les camps de l'Allemagne nazie*, Thèse Doct. Epistémologie, Histoire des Sciences & Techniques, Nantes, 2007.

Riaud Xavier, *Etude de la pratique odontologique et de ses déviations dans les camps de l'Allemagne nazie*, A. N. R. T. (éd.), Lille, 2008.

Rizet Dominique, « Comment j'ai expertisé le trésor de la Reichsbank », in *Le Figaro*, cahier n° 3, n° 1324, Samedi 08/02/1997, p. 22-25.

Strzelecki Andrzej, « Die Verwertung der Leichen », in *Hefte von Auschwitz*, Verlag Staatliches Auschwitz-Museum, Oswiecim, 2000.

Schulz Wilhelm, *Zur Organisation und Durchführung der zahnmedizinischen Versorgung durch die Waffen-SS in den Konzentrationslagern während der Zeit des Nationalsozialismus*, Dissertation, Bonn, 1989.

Zahnärztliche Mitteilungen, *Deutsche Zahnärzte 1933 bis 1945*, Köln, 1996 und 1997.